

Séance publique du 15 novembre 2004

Délibération n° 2004-2279

commission principale : finances et institutions

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2003 - Activité d'exploitation d'un complexe de golf public délégué à la société Blue Green**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 octobre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de rendu compte des rapports des délégataires disposant que ces rapports sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Le rapport du délégataire comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Le rapport est assorti d'une annexe permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

De plus, depuis la loi démocratie et proximité du 27 février 2002, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise le rôle de la commission consultative des services publics locaux pour l'examen de ces rapports.

L'activité de réalisation et de gestion d'un complexe golfique à Chassieu a été confiée en délégation de service public, pour une durée de 25 ans à compter du 1er janvier 1989, par un contrat du 21 octobre 1988. Le délégataire actuel est la société Blue Green.

Le rapport du délégataire présenté au conseil contient les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un bilan d'activités au titre de l'exercice 2003.

Il a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la Commission consultative des services publics locaux du 4 novembre 2004 et il appartient donc au conseil de Communauté de l'examiner pour en prendre acte.

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs d'activités et financiers de l'année 2003.

Libellé		2001	2002	2003	Variation 2002/2003
indicateurs d'activités	golf	36 %	37 %	37,35 %	↗
	activités en % du chiffre d'affaires :				
	enseignement	12 %	12 %	12,5 %	↗
	(2001 : 1297 k€) (2002 : 1407 k€) (2003 : 1435 k€)				
	pro shop	13 %	13 %	13 %	stable
	restauration	39 %	38 %	36,5 %	↘
	autres activités			0,65 %	
	indicateurs quantitatifs				
	nombre d'abonnements	237 (26 909 parcours)	278 (26 516 parcours)	280 (22 325 parcours)	↗
	Green fees (hors abonnement)	9 059	10 627 parcours	10 206 parcours	↘

indicateurs financiers	total des produits	1 329 k€	1 438 k€	1 470 k€	↗
	total des charges	1 311 k€	1 585 k€	1 711k€	↗
	résultat	17 k€	- 146 k€	- 241 k€	↘

L'année 2003 a vu la fin des travaux de réalisation du nouveau parcours compact de six trous. De même, l'aménagement de buttes paysagères a été poursuivi afin de valoriser la dimension environnementale du site.

Les résultats 2003 présentent un solde négatif de 241 k€. Ce solde provient essentiellement de l'imputation désormais systématique de frais de structures équivalent à 12 % du chiffre d'affaire. De plus, des contraintes naturelles (sécheresse, canicule...) et techniques (absence de climatisation des locaux d'accueil) ont eu des répercussions sur le chiffres d'affaires restauration.

On constate, par ailleurs, une certaine progression des activités golf et enseignement afin de recentrer l'activité de service public par rapport à l'ensemble des autres activités annexes (restauration, boutique...);

Vu ledit dossier ;

Vu les articles L 1411-3 et L 1413-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu sa délibération n° 2002-0871 en date du 4 novembre 2002 ;

Ouï l'avis de la commission consultative des services publics locaux en date du 4 novembre 2004 ;

Ouï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2003 produit par la société Blue Green au titre de la délégation de l'activité de réalisation et de gestion d'un complexe de golf à Chassieu.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,